RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00318
Numéro SIREN : 801 722 638
Nom ou dénomination : ABKG

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2019 sous le numéro de dépôt 586

Rép : 556

ABKG

Société par actions simplifiée
Au Capital de 1000 €
Siège sociale : 6 ROUTE D'ELBEUF-27370 SAINT PIERRE DES FLEURS

RCS EVREUX 801722638

PROCES-VERBAL
De l'assemblée générale extraordinaire
Du 1er Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le premier décembre à 16 heures, les associés de la société, se sont réunis au 6 ROUTE D'ELBEUF – 27370 SAINT PIERRE DES FLEURS sur convocation du président en date du 30 octobre 2018.

Sont présents :

Monsieur AKRAM DAHMANI : 500 actions numérotées de 501 à 1000

Monsieur BENELWARDA ABDELALI, 500 actions numérotées de 01 à 500.

Total des actions présentes : 1000 actions soit la totalité du capital social

L'assemblée est présidée par Monsieur BENELWARDA ABDELALI en qualité président de la société.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président indique que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Agrément de la cession des parts de Monsieur AKRAM DAHMANI à Monsieur BENELWARDA ABDELALI.
- Modifications corrélatives des statuts ;
- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

PREMIERE RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale décide d'agréer la cession de parts entre Messieurs AKRAM DAHMANI et BENELWARDA ABDELALI. Ce dernier est donc autorisé, à ce titre, à acquérir les parts sociales que Monsieur AKRAM DAHMANI, souhaite lui céder.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

KD

Greffe du tribunal de commerce d'Evreux : dépôt N°586 en date du 25/01/2019

BAM

DEUXIEME RESOLUTION :

Corrélativement à la troisième résolution, l'assemblée générale modifie l'article 7 des statuts comme suit :

Article 7 : Capital social

...

Suivant acte sous seing privé du 1er décembre 2018, Monsieur AKRAM DAHMANI a cédé ses actions (soit 500 **PARTS**) détenues dans la SAS **ABKG** à Monsieur BENELWARDA ABDELALI.

Les actions sont attribuées et réparties comme suit :

Monsieur BENELWARDA ABDELALI, 1000 actions numérotées de 01 à 1000.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1000 actions sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidence et les associées.

Monsieur AKRAM DAHMANI **Monsieur BENELWARDA ABDELALI**

BA

CESSION DE PARTS SOCIALES

ABKG

Société par actions simplifiée
Au Capital de 1000 €
Siège sociale : 6 ROUTE D'ELBEUF-27370 SAINT PIERRE DES FLEURS

RCS EVREUX 801722638

Les soussignés :

MONSIEUR Akram DAHMANI,
Né le 20mAI 1977 à Oujda au Maroc,
Demeurant au 59 Route de Villiers – 78710 ROSNY SUR SEINE,
De nationalité française.

Ci-après dénommé"le cédant",

D'une part,

MONSIEUR BENELWARDA ABDELALI,
Né le 11 Juillet 1986 à Casablanca,
Demeurant Au 31 Res Les Gres, 27370 Le THUIT SIGNOL,
De nationalité marocaine.

Ci-après dénommé "le cessionnaire",

D'autre part,

Ont préalablement à l'acte de cession de parts sociales, objet des présentes, exposé ce qui suit :

Suivant acte sous seings privés en date à SAINT PIERRE DES FLEURS du 11 avril 2014, il existe une Société par actions simplifiée dénommée ABKG, au capital de 1000 €, divisé en 1000 parts de 1 € chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé **6 ROUTE D'ELBEUF-27370 SAINT PIERRE DES FLEURS**, et qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Evreux sous le numéro **801722638**. La société ABKG a pour objet principal Pizzeria, restauration rapide.

Le cédant possède 500 parts sociales de 1 € chacune qui lui ont été attribuées en représentation de son apport en numéraire lors de la constitution de la société.

Ceci exposé, ils ont convenu et arrêté ce qui suit :

CESSION

AD

AD

Greffe du tribunal de commerce d'Evreux : dépôt N°586 en date du 25/01/2019

ABKG
Société par actions simplifiée
Au Capital de 1000 €
Siège sociale : 12 RUE MARCHANDE, 27370 LE THUIT SIGNOL

STATUTS – MISE A JOUR DU 1er Décembre 2018

Copie certifiée conforme par le président

La soussignée :

Monsieur BENELWARDA Abdelali, né le 11.07.1986 à Casablanca, demeurant au 31 Res Les Gres, 27370 Le THUIT SIGNOL, de nationalité marocaine.

Monsieur Akram DAHMANI, né le 20/05/1977 à Oujda au Maroc, demeurant 59 Route de Villiers – 78710 ROSNY SUR SEINE, de nationalité française

Ci-après dénommé « associés »

A établi, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société par actions simplifiée qu'ils ont décidé d'instituer.

Article 1 : Forme

Il est formé par les associés propriétaire des actions ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société par actions simplifiée. Elle sera régie par les présents statuts ainsi que par les articles L. 227-1 à L. 227-20 du Code de commerce.

Dans le silence des statuts, il sera fait, en tant que de raison, application des dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés anonymes.

Article 2 : Objet

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- Pizzeria, restauration rapide

la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières

AD
MD

BON

BON

Greffe du tribunal de commerce d'Evreux : dépôt N°586 en date du 25/01/2019